



France-Algérie: Il faut une vraie reconnaissance des crimes de masse

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 23 avril 2015

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Histoire](#),
[société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

« Avec le préfet Papon, il n'y a plus de «ratons» sous les ponts ».

Phrase qui circulait après les massacres du 17 octobre 1961 à Paris

Cette semaine a vu la visite en Algérie du Secrétaire d'Etat français aux Anciens Combattants, venu décorer six combattants algériens- indigènes - après 70 ans d'oubli -qui ont combattu pour la France. Dans le même package il fait, comme on dit - le minimum syndical - pour absoudre bien à l'avance, un supposé anniversaire du 8 mai 1945- la France de l'un de ses crimes de masse. Il s'agit, en l'occurrence, du crime contre l'humanité représenté par les milliers de morts à Sétif Guelma Kherrata, en quelques jours fruit de la furie des colons avec la bénédiction d'une France. Une France qui venait de tourner la page de l'humiliation de la Seconde Guerre mondiale, en déversant toute la haine et ses frustrations sur les damnés de la Terre sans défense qu'étaient les Algériens.

Nous sommes, de mon point de vue, loin du compte et on ne peut pas faire un solde de tout compte de 132 ans d'humiliation, de rapine, de vol, de meurtres de masse d'une façon clandestine à une date qui ne correspond pas même symboliquement au 70^e anniversaire de ces massacres/ Même symbolique fêté avec ostentation, concernant la libération et surtout les cérémonies ad nauseam qui n'ont considéré que les Juifs, à croire que toute la seconde guerre mondiale ne se résume qu'à leur tragédie. Les 20 millions de morts russes, ne comptent pas, l'Europe des vassaux boycotte même leur commémoration sur instruction de l'Empire.

Deux poids, mille mesures

Il est curieux de constater que la Droite comme la Gauche sont unanimes concernant la façon de traiter les événements puis la guerre d'Algérie. Il a fallu attendre 50 ans pour que les événements d'Algérie deviennent : la Guerre d'Algérie. Cet unanimisme transversal plonge ses racines, dont la certitude d'appartenir à la civilisation, en face des barbares mais, aussi au mépris souverain envers les colonisés maghrébins surtout, s'ils relèvent la tête. Rien à voir avec la façon dont la France commémore le moindre petit événement concernant les juifs français, le dernier en date à Izieux - commémoration de la mort de 45 enfants en 1945 - même période que ceux de Sétif - a donné l'occasion au président Hollande de faire encore son *mea culpa*: «Il s'agissait pour lui à la fois de commémorer et de

se recueillir sur «le théâtre d'un crime abominable» tout en saluant «un symbole de mémoire et de fraternité». «Les lieux de mémoire sont là pour mettre les consciences en éveil.» L'Elysée avait conçu cette commémoration comme un message actuel: «Plus que jamais, l'Histoire nous livre des leçons pour le présent. Elle nous rappelle qu'il y a besoin de combattants pour prévenir et pour vaincre la barbarie.» «Dans notre civilisation de l'image et de l'information continue, les lieux de mémoire et les outils qu'ils proposent sont aussi une indispensable école du discernement et du rappel aux faits historiques face à toutes les falsifications.»

De quelles civilisations parle-t-on? Il est temps que la déconstruction de cette gigantesque tromperie de civilisations occidentales civilisées héritière d'un soit disant siècle des lumières, qui donna lieu à un siècle des ténèbres pour les colonisés, soit mise en œuvre pour mettre à nu ce canular qui ne repose que sur du vent.

Qu'attend la France pour mettre en pratique ces belles phrases qui risquent de demeurer creuses, mais sonores et sans réelle portée s'agissant d'un passé algéro-français qui ne passe pas? Justement et dans le même ordre de la reconnaissance sans atermoiement sans chemins tortueux, le président allemand Joachim Gauck avec le président Hollande, sont partis en septembre 2014 à Oradour-sur-Glanes un petit village de la France profonde, demander pardon et se recueillir pour les atrocités commises, mort de 642 personnes par la division Das Reich le 10 juin 1944. Pourquoi les Etats-Unis ont eu le courage de regarder le Vietnam en face?

Les massacres de masse à partir du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, que certains historiens situent comme le début de l'insurrection, fut le summum de la cruauté, de l'injustice et le plus grand contre-exemple de la France patrie autoproclamée des droits de l'homme. Le 8 mai 1945 n'a pas vu la vindicte du pouvoir colonial s'arrêter ce jour-là. Tout le trop-plein de haine et de lâcheté, par la compromission avec Vichy, s'est déversé sur un peuple sans défense. Il y eut une traque pendant plusieurs années. Krim Belkacem prit le maquis dès cette date. Il y eut des jugements et même des peines de mort qui furent prononcées. Boumediene en fut marqué: ce jour-là, dit-il: «Ce jour-là, j'ai vieilli prématurément. Ce jour-là, le monde a basculé. Même les ancêtres ont bougé sous terre. Et les enfants ont compris qu'il faudrait se battre les armes à la main pour devenir des hommes libres. Personne ne peut oublier ce jour-là.»

La répression est d'une extrême brutalité. L'aviation elle-même est requise pour bombarder les zones insurgées. Après la bataille, les tribunaux ordonnent 28 exécutions et une soixantaine de longues incarcérations. Officiellement, les autorités françaises estiment que le drame aura fait 103 morts chez les Européens et 1500 chez les musulmans. Les autorités algériennes parlent aujourd'hui de 45.000 morts le même jour. Le quotidien communiste L'Humanité ne l'évoque que pour insinuer que les émeutiers seraient des sympathisants nazis!

Un criminel impuni: André Achiary

Nous n'avons pas accès au listing de tous ceux qui ont participé à la curée, qu'il nous suffise de retenir le nom du général Deval et celui du sous-préfet Achiary. Ce dernier mérite qu'on s'y attarde. En mai-juin 1945, André Achiary, sous-préfet de Guelma, conduit les massacres de Guelma. Le 22 mars 1945, il prend les fonctions de sous-préfet de Guelma, (...) Il organise le 9 mai 1945 une milice coloniale forte de plusieurs centaines d'hommes, pourvue

par l'armée en armes automatiques, qui sévira dans la répression au cours des mois de mai et juin 1945. Il laisse s'organiser un Tribunal de Salut public qui, tous les jours, enverra à l'exécution cinquante à soixante musulmans algériens. Bien que responsable directement, ou indirectement, de 2000 à 3000 assassinats à Guelma et dans la plaine alentour, il est décoré en janvier 1946 de la Légion d'honneur, au titre de la Résistance. (...) Lié dès 1955 aux partisans de l'Algérie française Avec des membres de l'Union française nord-africaine, créée par Robert Martel, il monte l'attentat à la bombe de la rue de Thèbes dans la Casbah d'Alger, le 10 août 1956, qui fait 73 victimes et marque un tournant tragique dans la guerre d'Algérie levant les derniers scrupules de Larbi Ben M'hidi qui décide de porter le terrorisme au coeur de la ville européenne d'Alger, marquant ainsi le prélude de la «bataille d'Alger».

(1)

Les «degrés de liberté» de la Commission Tubert

Une commission «indépendante» fut nommée pour évaluer la dimension de ces meurtres de masse. Elle fut empêchée de s'informer réellement de ce qui s'était passé dans l'épicentre de la révolte. Nous lisons:

«Sans vouloir en rien s'immiscer dans l'enquête judiciaire. (..) il appartient à la justice militaire de rechercher les responsables (instigateurs et exécutants) des émeutes. La Commission a reçu l'ordre de revenir à Alger alors qu'elle s'apprêtait à partir à Guelma. Elle ne sait donc pas comment la répression s'est exercée dans cette ville. Elle peut seulement faire part d'une émotion généralisée dans les milieux musulmans qui prétendent que les Européens de Guelma ont exercé des représailles sanglantes et des vengeances personnelles, en arrêtant et exécutant, sans discernement, alors que les combats avaient cessé, 500 ou 700 jeunes indigènes.» «On le voit, le but de la Commission n'était pas d'enquêter d'une façon objective mais surtout de chercher les causes de ces manifestations - non pas, dans la misère, la malvie, et les persécutions- mais dans le travail des organisations politiques qu'elle dénonce en demandant indirectement la sanction de ceux qui ont laissé faire. Le but était d'abord, de rechercher les causes de ces troubles et ensuite, de mettre en valeur les décès des 105 Européens On le voit, ce n'est qu'en dernier que la commission enquête sur ce qui s'est passé du côté des insurgés. Cette partie répression est évacuée, une demi-page sur un rapport qui en compte 17. La Commission a été empêchée d'enquêter sérieusement sur les musulmans. La Commission conclut en faisant des recommandations visant à perpétuer l'ordre colonial.» (2)

Sommes-nous en présence de crimes de masse, de génocide???

Que dit le droit international face à l'horreur des hommes? Après Nuremberg, il y eut un long travail de qualification. Ainsi, le concept de génocide est né après la Seconde Guerre mondiale. Les génocides sont la forme extrême du crime contre l'humanité. Pour André Larané, le crime contre l'humanité est défini comme «l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toutes les populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux» (article 4). «Sa conséquence juridique fondamentale est d'être imprescriptible: ses auteurs peuvent être poursuivis jusqu'au dernier jour de leur vie.» A partir de juillet 1998 le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) est publié. L'article 7 de son statut range parmi les crimes contre l'humanité les actes ci-après commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre une population civile:

«Meurtre,- extermination,- réduction en esclavage,- déportation ou transfert forcé de population,- emprisonnement ou autre forme de privation grave de liberté physique en violation des dispositions fondamentales du droit international, - torture,- viol, esclavage sexuel, prostitution forcée, grossesse forcée, stérilisation forcée et toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable, - persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste, ou en fonction d'autres critères universellement reconnus comme inadmissibles en droit international, en corrélation avec tout acte visé dans le présent paragraphe ou tout crime relevant de la compétence de la Cour.» (3)

Une histoire algéro-française faite de sang, de larmes, de douleur

Nous ne devons pas nous cacher la réalité, la colonisation ne fut pas une oeuvre positive. Elle a eu son cortège sanglant. Dans cette contribution, sans aller dans le détail et à titre d'exemple, les mois de mai ont été funestes pour l'Algérie, A un siècle d'écart. Il y a 170 ans de cela, les hordes de Bugeaud, de Cavaignac et du plus sinistre d'entre eux, Saint Arnaud, dont Victor Hugo a dit qu'il avait les états de service d'un chacal ont tenté d'éradiquer les Algériens qui ne se résignaient pas à mourir, malgré les imprécations d'un certain cardinal Lavigerie qui, dans une de ces Lettres pastorales recommandait de les christianiser ou de les repousser loin dans le désert». Ce fut réellement une guerre d'épouvante.

Les crimes contre l'humanité : Les enfumades de mai 1845 dans le Dahra

Après les massacres de Bourmont le vaincu de Waterloo, les massacres de masse et la politique de la terre brûlée de Bugeaud, -une autre façon de donner la mort en brûlant les récoltes- ce fut le summum de l'horreur avec les enfumades du Dahra Il y a 170 ans de cela, en 1845. Par un curieux destin, les Algériens connurent comme un siècle plus tard, un massacre qui est le summum de l'horreur car l'agonie fut atroce. Imaginons un millier de personnes hommes, femmes, enfants, vieillards avec leurs troupeaux gazés par les fumées et le feu de bois qui bouche la sortie les condamnant à une mort atroce. Pour l'histoire et comme l'écrit Hanafi Si Larbi à propos des débuts de l'invasion coloniale : « A partir de 1832, une nouvelle ère de la colonisation commence. C'est la guerre d'extermination par enfumades et emmurements, l'épopée des razzias par la destruction de l'économie vitale, la punition collective et la torture systématique. En avril 1832, la tribu des Ouffia près d'El Harrach fut massacrée jusqu'à son extermination suite à un vol dont a été victime une ambassade, sans preuve ni enquête. Le butin de cette démonstration de la cruauté coloniale que le duc de Rovigo a laissé commettre, fut vendu au marché de Bab Azzoun où l'on voyait « des bracelets encore attachés au poignet coupé et des boucles d'oreilles sanglantes », comme en témoigne Hamdane Ben Athmane Khodja dans « L'Aperçu historique et statistique de la Régence d'Alger en 1833 ». (4).

«En effet, en 1845, un siècle avant les massacres du 8 mai 1945 le général de Cavaignac avait inauguré une année avant, l'ancêtre de la «chambre à gaz» que le colonel Pellisier utilisera pour mater l'insurrection des Ouled-Riah dans le Dahra.(...) Les insurgés avaient pourtant «offert de se rendre et de payer rançon contre la vie sauve», ce que le colonel refusa. (...) L'imagination déchaînée et bestiale des premières décennies de la conquête sera «très riche». Plus tard, un soldat raconte: «Rien ne pourrait donner une idée de l'horrible spectacle que présentait la caverne. Tous les cadavres étaient nus, dans des positions qui indiquaient les convulsions qu'ils avaient dû éprouver avant d'expirer. Le sang leur sortait par la bouche; mais ce qui causait le plus d'horreur, c'était de voir des enfants à la mamelle gisant au milieu des débris

de moutons, des sacs de fèves...» (5)

Comment «oublier» de rendre hommage à toute une tribu, symbole de l'héroïsme. Les enfumades du Dahra furent l'objet d'un documentaire rehaussé par le témoignage de Hadja Zohra, arrière-petite-fille d'une survivante. Un recueil de poèmes «La Brûlure - Les enfumades de la Dahra» raconte le calvaire par le biais d'un «Goual» ou troubadour, allant de hameau en hameau, de souk en souk porter les bonnes et les mauvaises nouvelles. Quelques passages du livre: «Que veulent-ils chez nous? Que vont-ils faire de nous? se demandèrent bruyamment et nerveusement les uns et les autres...» «Et toi l'esclave qui obéit. Les bêtes qu'ils veulent et la volaille. Et toi, étranger dans ton pays.» «Nous étions mille et une personnes avides de paix jusqu'à l'aumône, Coincées dedans les vieilles grottes, Cernées d'une force qui porte des bottes, «Nous étions mille et un cadavres, Virés du temps d'une vie macabre, Brûlés vivants d'un feu banal A l'ordre bref du général.» (5)

Les massacres du 17 octobre 1961

Comment ne pas citer aussi les massacres d'Algériens en octobre 1961? Lors d'une manifestation non violente contre le couvre-feu qui leur était imposé, des dizaines d'Algériens étaient assassinés à Paris par des fonctionnaires de police aux ordres de Papon préfet de Paris. Depuis 54 ans, ce crime contre l'humanité commis par l'État a été occulté et ceux qui l'ont organisé n'ont jamais eu à rendre compte ni de leurs décisions ni de leurs actes. Pour Jean-Luc Einaudy, les journées des 17 et du 18 octobre 1961 représentent le paroxysme de pratiques policières qui s'étaient installées et banalisées depuis bien longtemps. Le préfet de police Maurice Papon organisant un défolement sans limites avec l'objectif de vider le sac du mécontentement de la police. (6)

Les massacres du 17 octobre 1961 ne sont pas une singularité, ils ont été précédés -le mot génocide est une marque déposée de la Shoah -par une série de massacres à grande échelle à Guelma, Kherrata, Sétif et aussi Alger en 1957 avec un Aussarresses que présente Pierre Vidal-Naquet dans La torture dans la République comme le chef de file d'une équipe de tueurs professionnels. Pendant 132 ans, la France autoproclamée des droits de l'homme -pétrie du, dit-on «siècle des Lumières» - et qui fut à bien des égards «un siècle des ténèbres» pour les peuples faibles- n'a cessé de réduire les Algériens par des massacres sans nom. Elle n'a cessé aussi de déstructurer le tissu social au point de problématiser, encore de nos jours, l'identité des Algériens et d'avoir semé dans nos têtes le virus de la soumission intellectuelle.

Cette colonisation inhumaine avec son cortège funèbre a broyé des millions de vies humaines et traumatisé une société qui peine à se redéployer. En 2014 il se trouve encore et toujours des dirigeants qui font dans le déni et qui interdisent à la France de reconnaître sa faute qui a regretté dimanche que les dirigeants français s'excusent trop souvent pour l'histoire de France. Laissons Pierre Bourdieu conclure: «J'ai maintes fois souhaité que la honte d'avoir été le témoin impuissant d'une violence d'État haineuse et organisée puisse se transformer en honte collective. Je voudrais aujourd'hui que le souvenir des crimes monstrueux du 17 octobre 1961, sorte de concentré de toutes les horreurs de la guerre d'Algérie, soit inscrit sur une stèle, en un haut lieu de toutes les villes de France, Ecole, commissariat à titre de mise en garde solennelle contre toute rechute dans la barbarie raciste.»

Sans tomber dans la concurrence victimaire, c'est tout le bréviaire de la colonisation qui est

en accusation. Du fait que ces faits sont imprescriptibles on se prend à rêver d'un tribunal qui rendrait justice aux morts et qui apporterait la paix aux vivants. Un tribunal à l'instar de ce que font les chasseurs de nazis, qui ont arrêté Klaus Barbie. Un tribunal qui jugerait même à titre posthume les Bigeard, les Achiary, les Bugeaud, tous les Aussarresses qui ont martyrisé l'Algérie. A quand un tribunal type Russel et où sont les klarsfeld algériens capables de poursuivre les criminels de guerre même si leur gouvernement les a absous?

Nous ne pouvons marcher ensemble sur le chemin du progrès de la coexistence pacifique, si nous ne mettons pas tout à plat d'un côté comme de l'autre. Cela se fera si notre partenaire laisse de côté son arrogance et aborde en toute humilité ce contentieux qui empêche ces deux nations souveraines d'envisager sereinement l'avenir. Dans ce deal la France a beaucoup à gagner, avec une Algérie qui, quoi qu'en dise est incontournable au plan maghrébin et africain. Les Algériens n'ont pas la mentalité qui veut qu'il faut faire payer le colonisateur ad vitam aeternam comme nous le voyons par ailleurs, avec ces réparations qui deviennent des véritables pompes à finance. Ce qu'elle demandera inlassablement de génération en génération, c'est l'égalité et le renoncement à cette morgue occidentale de dicter la norme et qu'avait dénoncé magistralement le diplomate singapourien Kishore Mahoubani dans son ouvrage « Le défi asiatique » (8)

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

Notes

1. André Achiary Encyclopédie Wikipédia

2. Rapport de la Commission d'enquête Tubert <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/ servlet/BM Dictionnaire?iddictionnaire=1731>

3. http://www.herodote.net/histoire/synthese.php?ID=78&ID_dossier=121

4. Hanafi Si Larbi : L'histoire partielle et partielle El Watan, le 1er mars 2006

5

<http://boudia2007.over-blog.com/article-la-brulure-les-enfumades-de-la-dahra-par-abdelkader-guerine-69423618.html>

6. Chems Eddine Chitour <http://bellaciao.org/fr/spip.php?article 92738>

7. Chems Eddine Chitour

<http://www.legrandsoir.info/Algerie-1845-un-jour-de-mai-Il-etait-une-fois-les-enfumades.html>

8. http://www.alternatives-economiques.fr/le-defi-asiatique -par-kishore-mahbubani_fr_art_799_40497.html

Article de référence : http://www.lexpressiondz.com/chroniques/analyses_du_professeur_chitour/214838-il-faut-une-vraie-reconnaissance-des-crimes-de-masse.html

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2015

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca